

CODE DE VIE

Le respect, l'honnêteté et la sécurité sont des valeurs liées à une éducation de qualité. Nous devons, en tant qu'éducateurs, exiger cela de nos jeunes qui, plus tard, éduqueront d'autres jeunes. Ces règles, appliquées à l'école et au service de garde, sont intimement liées aux valeurs que nous nous sommes données et qui sont inscrites dans notre projet éducatif.

1. RESPECT

- 1.1 Je m'adresse à chaque personne de façon polie en paroles et en gestes.
- 1.2 Je vouvoie les adultes de l'école.
- 1.3 Je respecte les consignes données par l'adulte.
- 1.4 Je respecte le code vestimentaire de mon école. (Voir Informations générales)
- 1.5 J'exprime mes opinions et mes sentiments avec des mots et des gestes adéquats.
- 1.6 Je prends soin du matériel mis à ma disposition par l'école et je ne pose aucun geste de vandalisme.
- 1.7 Je collabore à la propreté de l'école et de la cour de récréation.
- 1.8 Je respecte les règles de vie de ma classe.
- 1.9 Je dénonce l'intimidation et la violence afin de les enrayer.

2. JUSTICE ET HONNÊTÉTÉ

- 2.1 Je participe aux jeux selon les règles établies.
- 2.2 Lorsque je trouve un objet, je le remets à un adulte responsable.

3. SÉCURITÉ

À l'arrivée

- 3.1 J'entre immédiatement sur la cour à l'heure prévue. (Voir Informations générales)

Au son de la cloche

- 3.2 J'arrête de jouer et je me dirige vers mon entrée désignée.
- 3.3 J'entre en silence, sans bousculade, en file indienne.
- 3.4 Aux casiers, je m'empresse de faire ma routine en silence et je me rends en classe sans perdre de temps.

Dans l'école

- 3.5 Je me déplace en marchant et en silence, en tout temps.

À la récréation

- 3.6 Je porte des vêtements appropriés selon l'activité.
- 3.7 Je m'amuse aux endroits désignés et je respecte les jeux des autres.
- 3.8 Je me comporte de manière sécuritaire et pacifique (pas de bousculades, de querelles, de bagarres, de jambettes, de balle de neige, etc.)
- 3.9 Je demeure à l'intérieur de la cour.
- 3.10 J'entre dans l'école uniquement avec la permission d'un surveillant.

À la sortie

- 3.11 Je me déplace calmement dans l'école.
- 3.12 Je quitte l'école sans flâner.

En tout temps

- 3.13 Je me déplace à pied sur la cour de l'école.
- 3.14 J'utilise la porte qui m'est assignée.
- 3.15 Je laisse à la maison tout objet dangereux ou de valeur.
- 3.16 Je porte des souliers dans l'école.

Cours d'éducation physique

- 3.17 Je porte des vêtements et des souliers de course appropriés.
- 3.18 Je transporte mon matériel dans un sac.

4. TOUTE RÈGLE NON CITÉE ET JUGÉE VALABLE PAR LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE POURRA ÊTRE SANCTIONNÉE.